



ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ENVIRONNEMENTALE ET D'URBANISME



ECOSYS

12 Avenue d'Elné
66570 SAINT-NAZAIRE France
Tel : 04-68-80-11-45 - @ : petiau@ecosys.tm.fr
Site : <http://ecosys.tm.fr/>

Le respect de la réglementation en France se révèle souvent comme un « casse-tête » administratif pour les porteurs de projets, publics et privés, un frein à l'investissement et la création d'emplois.

Un frein à l'investissement et à la création d'emplois

Trouver le bon interlocuteur, connaître les procédures administratives auxquelles est soumis son projet, sont une course d'obstacles qui prend de l'énergie, du temps et fréquemment coûte de l'argent dans des demandes infructueuses ou des études qui se révèlent inutiles.

S'assurer de la faisabilité réglementaire de son projet est un préalable qui en conditionnera la réalisation.

S'assurer de la faisabilité réglementaire du projet avant toute chose.

ECOSYS œuvrent depuis plus de 25 ans auprès des collectivités comme des particuliers pour leur projet dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de la gestion des espaces agricoles et naturels.

ECOSYS propose ses services comme Assistant A Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'obtention des autorisations environnementales et d'urbanisme.

ECOSYS se tient à la disposition des acteurs économiques, institutionnels ou privés, pour leur présenter et leur permettre d'apprécier l'intérêt des nouvelles possibilités législatives et réglementaires qui facilitent les demandes et les obtentions d'autorisations administratives environnementales et d'urbanisme.

Faciliter les procédures administratives

Quelques exemples de type de projets, autorisations nécessaires et avis

Projets agricoles <ul style="list-style-type: none"> • Serres • Serres solaires • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements (IOTA) ? • Examen au cas par cas ou étude d'impacts ? • ...
Projets de camping	<ul style="list-style-type: none"> • Permis d'aménager • Examen au cas par cas ou étude d'impacts ? • ...
Projets Energie Renouvelables <ul style="list-style-type: none"> • Centrale solaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de construire • Autorisation de défrichement ? • ...
Projets de lotissement	<ul style="list-style-type: none"> • Permis d'aménager • Examen au cas par cas ou étude d'impacts ? • ...

L'offre de services comprend les étapes et objectifs suivants

ETAPES	OBJECTIFS
Expertise préalable	Audit et émettre un avis préalable sur la faisabilité réglementaire du projet en urbanisme et environnement : <ul style="list-style-type: none">• Nature et localisation du projet.• Contexte réglementaire (règle d'urbanisme et Servitudes d'Utilité Publique, risques naturels, protection du patrimoine, ...). Sur consultation et éventuels échanges avec l'administration concernée.
Demande du certificat de projet	Formaliser et suivre la demande de certificat de projet auprès du Préfet et pour le Maître d'Ouvrage
Analyse et « traduction » synthétique du certificat de projet	Rendre accessible le langage administratif pour le porteur de projet - et émettre un 2 ^{ème} avis explicatif et argumenté concluant sur la faisabilité réglementaire ou pas du projet au titre de l'urbanisme et de l'environnement.
Feuille de route	Proposer une feuille de route au porteur de projet avec les délais et les moyens technique, financiers et humains à mobiliser. Assister le Maître d'Ouvrage jusqu'à l'obtention des autorisations administratives : consultation et sélection des entreprises, suivi des études, formulation et suivi de l'instruction des demandes administratives.

**"A la confluence de l'urbanisme,
de l'agriculture et de l'environnement".**

<http://ecosys.tm.fr/>